



Adresse du congrès aux organisations et syndiqués de la Ferc-Cgt - XIe congrès

samedi 15 mars 2014, par [Bariaud](#)

2,3 millions d'agents de la fonction publique de l'État seront appelés à voter en décembre 2014. Plus de la moitié d'entre eux relève de nos champs.

Derrière ces élections, ce n'est pas seulement la représentativité de tel ou tel syndicat de notre Fédération qui est en jeu mais bien celle de toute la Cgt qui pour l'heure maintient son statut de première organisation dans le pays. Derrière ces élections, ce sont des droits syndicaux que certains ministères - celui de l'enseignement supérieur et de la recherche par exemple souhaiteraient modifier tant dans leur calcul que dans leur attribution, ce que nous dénonçons et combattons.

Les divers scrutins d'octobre 2011 ont confirmé, voire conforté la place de première organisation de nos organisations fédérées, au ministère de la Culture, dans nos grands Epst - Cnrs, Inra, Inserm- dans les Crous.

Dans l'enseignement supérieur FERC Sup a fait une entrée remarquée au Conseil National des Universités après une percée réussie lors des élections du Comité technique paritaire des universités en 2010 et du CNESER en 2011. Enfin, dans l'enseignement scolaire, la représentativité a été gagnée en 2011 mais des incertitudes planent pour le prochain scrutin. Cette réalité est accrue pour l'enseignement privé avec un nombre de membres au CT ministériel favorisant les deux premières organisations syndicales. De fait cette problématique se pose pour l'ensemble des syndicats qui interviennent sur le champ des personnels enseignants mais aussi au ministère de la jeunesse, des sports de l'éducation populaire et de la vie associative.

Lors des dernières élections professionnelles d'octobre 2011 dans l'Éducation et l'Enseignement supérieur, la mise en œuvre du vote électronique s'est révélée catastrophique. Un dossier a alors été constitué sur les nombreux dysfonctionnements qui ont été relevés. La FERC CGT réaffirme son opposition au vote électronique et demande que le droit de tous les électeurs soit assuré.

Les élections de décembre 2014 dans la fonction publique doivent confirmer notre représentativité dans l'ensemble de nos champs comme le nouveau cycle de la mesure d'audience des organisations syndicales au niveau des branches, au niveau national et interprofessionnel doit nous permettre de conforter notre rang. Les bons résultats déjà obtenus dans la branche animation, à la FFMJC et à l'AFPA sont des encouragements à poursuivre notre activité.

L'engagement de la Ferc-Cgt et de ses organisations, mais aussi de la Confédération dans la campagne qui s'ouvre est un gage de réussite. Il doit nous permettre de rassembler les salariés dans nos luttes autour de nos propositions et revendications pour retrouver le chemin de conquêtes sociales.